

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 08 NOVEMBRE 2018

Présents : DUNIS Éric - MOUSSON Régis - AUBERT Maggy - JOUVE Michel - JOUVE Jean Louis – MATHIEU David - FOURNIER Béatrice - PINEL Jacqueline

Absents : PLOTTON Marc - RODIER Éric

Secrétaire de séance : MATHIEU David

- SYNDICAT DES EAUX

Validation de rentrée de 2 communes : Saint-Étienne du Vigand et Rauret : validé

Modification des statuts pour acquérir la compétence eaux pluviales : validé

- PROJET LOCAL DE L'HABITAT

Le programme va s'étendre sur l'ensemble du territoire. Il est attendu un retour sur les communes pour validation sur le projet et financement sur 6 ans. Cela va notamment donner lieu à un quota sur les permis de construire. La délibération est à prendre avant le 4 décembre. Report de la délibération en attente de plus d'informations.

- AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

Requête de M. JEZEQUEL. Le Conseil autorise le Maire à représenter la commune en justice pour cette affaire.

- DEMANDE D'ACQUISITION TERRAIN SECTION DU BOIS

Demande d'acquisition de M. BERTHET concernant la parcelle AW 450, environ 340 m².

Accord de principe du Conseil au tarif délibéré antérieurement. M. BERTHET sera informé que ce terrain n'est pas constructible.

- INDEMNITÉ DE CONSEIL COMPTABLE PUBLIC

Changement de percepteur. M. DUFOUR fixe son concours pour l'exercice 2018 à 240 jours, soit 262.88 € ; et M. SAGNARD, son successeur, à 120 jours, soit 131,45 €.

- RÉÉVALUATION INDICE EMPLOI ATSEM

Majoration de l'indice 340/321 adopté par le Conseil afin de s'aligner sur le SMIC horaire actuel.

- SUBVENTION APE

Projet de réalisation d'une fresque sur le mur intérieur de l'enceinte de l'école.

L'intervention est estimée à 980 € et les fournitures à 339,70 €, soit un total de 1 320,27 €.

Le Conseil décide d'accorder une subvention de 350 €.

- CHARGES LOGEMENT COMMUNAUX

Logement de St Maurice : après calcul, les provisions sur charges concernant le chauffage sont quasiment à l'équilibre. La locataire est redevable de 12,47 €.

Le Conseil décide de reporter le dû pour le logement.

Cure de St Maurice : après calcul, les provisions sur charges concernant le chauffage sont quasiment à l'équilibre. Concernant la consommation d'eau de la Cure, le relevé fait apparaître que la locataire est redevable de 225,36 €.

Le Conseil décide de demander la somme due pour la Cure.

Logements les Jeannettes : après calcul, la locataire du duplex est redevable de 382,21 € et la locataire du 1^{er} étage a versé 193,71 € en trop. Le Conseil décide de demander la somme due à la locataire du duplex et de reporter le trop perçu pour la locataire du 1^{er} étage.

- DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

Suite à de différentes dépenses non prévues (réfection des chemins suite aux intempéries, achat auto-laveuses...), il convient de revoir l'affectation de certaines lignes budgétaires.

Le Conseil décide de faire ces modifications.

- DIVERS

- CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La participation des enfants de la commune est demandée pour la commémoration de la guerre de 1914-18. Les cloches seront sonnées à St Maurice et au Bourg le 11/11 à 11h. Et la cérémonie se déroulera le 18/11 à St Maurice.

- LOGEMENTS COMMUNAUX VACANTS

Le Conseil souhaite faire apposer un panneau « A LOUER » et faire paraître une annonce sur le bon coin.

La commune

- PRET DE SALLE

L'association Les Barons demande le prêt de la salle pour le téléthon qu'elle organise le 8 décembre. Marche semi-nocturne de 8/10 km avec une participation de 10 €.

Le Conseil donne son accord pour le prêt de la salle.

- ADRESSAGE

Une réunion est organisée par la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay vendredi 16/11. Marc Plotton et Cécile Pardon y sont inscrits.

- ANTENNE TÉLÉPHONE

Le site pouvant être retenu est celui du Suc de Combres, si la hauteur est suffisante. Dans ce cas, il faudra prévoir l'élargissement du chemin.

- DÉFAUTS ECLAIRAGE PUBLIC

- Manque le capot de la lampe située à proximité de chez M. REY à Poussac.
- Lampe qui clignotte à proximité de la Croix de St Maurice de Roche